

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_046 : PLAN DE FINANCEMENT - CHEMINEMENT DOUX
PLURIANNUEL – PUYGOUZON

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

**N° DEL2019_046 : PLAN DE FINANCEMENT - CHEMINEMENT DOUX
PLURIANNUEL – PUYGOUZON**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Dans le cadre du programme communautaire en matière d'aménagement de voiries et d'accessibilité, la commune de Puygouzon a souhaité que des cheminements doux soient créés sur les voies regroupant l'avenue des Hirondelles, la rue du grand chêne, la rue Corneille et le chemin des crêtes.

Ces rues se trouvent dans le secteur géographique des coteaux.

L'aménagement réalisé par l'Agglomération prévoit la mise en accessibilité PMR, la pose d'un revêtement minéral fait de béton balayé coloré ocre sur la totalité de l'itinéraire.

A l'issue des études de projet, le montant estimé des travaux éligibles aux subventions est de 418 796 € HT.

Afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, je vous demande :

- de l'inscrire dans le programme de dotation de soutien aux liaisons douces – au titre du contrat Atout Tarn et dans le dispositif des aménagements d'espaces publics – au titre du contrat Bourg Centre Région Occitanie

- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Avenue des Hirondelles	57 507 €	Département	83 759 €
Rue du Grand Chêne	168 449 €	Région Occitanie	17 332 €
Rue Corneille	57 775 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	317 705 €
Chemin des Crêtes	135 065 €		
TOTAL	418 796 €		418 796 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès du Département du Tarn et de la Région,

- d'autoriser madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau du 12 mars 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Avenue des Hirondelles	57 507 €	Département	83 759 €
Rue du Grand Chêne	168 449 €	Région Occitanie	17 332 €
Rue Corneille	57 775 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	317 705 €
Chemin des Crêtes	135 065 €		
TOTAL	418 796 €		418 796 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès du Département et de la Région.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL